

# Réunion du bureau du Conseil de Quartier Pigalle-Martyrs

Judi 18 décembre 2014 – 19h

Mairie du 9<sup>e</sup>

## *Compte-rendu de la réunion*

Personnes présentes : Grégoire Artinian, Matthias Baccino, Didier Chagnas, Philippe Cormée, Mariella Eripret, Nejib Guerbaa, Adeline Guillemain, Thomas Lancelot, Murielle Levy, Alexandra Lion, Matthieu Lott, Annick Puyoou, Laurence Ribière, Jean-Etienne Thyss, Isabelle Vught.

Personnes excusées : Flavie Haytayan, Sandra Lagumina, Robert Montori, Nelly Morvan.

Personnes absentes : David Rivelin.

Le **mot de bienvenue** est adressé par Adeline Guillemain, élue référente et Présidente du Conseil de Quartier Pigalle-Martyrs.

### **1) Tour de présentation**

Un tour de table est réalisé pour que chacun puisse se présenter en quelques mots :

**Jean-Etienne Thyss** (collège des personnalités qualifiées) : habite dans le 9<sup>e</sup> depuis 14 ans. Engagé dans le secteur associatif : Président du Sporting Club 9<sup>e</sup>, trésorier de « fer 9 » association de golf, secrétaire général de « Paris Profession Sport et Jeunesse ». Membre du Conseil Syndical de son immeuble.

**Laurence Ribière** (collège des personnalités qualifiées) : Présidente de l'Association 21 Milton qui organise des activités périscolaires pour les enfants de 5 à 6 ans. Habite dans le 9<sup>e</sup> depuis 20 ans.

**Didier Chagnas** (collège des personnalités qualifiées) : Retraité. Habite rue Notre-Dame de Lorette depuis 39 ans. Administrateur de « 9<sup>e</sup> Histoire » depuis 12 ans, guide-conférencier bénévole. Aime passer du temps à faire découvrir son quartier et le 9<sup>e</sup> arrondissement. Membre du Conseil syndical de son immeuble.

**Alexandra Lion** (membre suppléant) : Habite dans le 9<sup>e</sup> depuis 1998. Mariée, trois enfants. Présidente de la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves) du 9<sup>e</sup>. Membre du conseil pastoral de Notre-Dame de Lorette et administratrice de « Témoignages Chrétiens ». Juriste en droit de la famille.

**Thomas Lancelot** (membre titulaire) : Habite dans le 9<sup>e</sup> depuis 10 ans. Conseiller principal d'éducation au lycée Jacques Decour. Président de la FCPE groupe scolaire Chaptal. Président du Conseil Syndical de son immeuble.

**Annick Puyoou** (membre suppléant) : retraitée du journalisme spécialisé dans la presse économique et financière. A un vignoble à Bordeaux, restaure des tableaux de la Renaissance.

**Nejib Guerbaa** (collège des personnalités qualifiées) : Président de l'Association Aurore Siloé qui propose 90 services tels que l'hébergement des personnes à la rue, l'insertion professionnelle, etc. Chef du service prévention destiné aux jeunes de 10 à 21 ans en difficultés scolaires, familiales, judiciaires, etc. Impliqué dans cette association depuis 14 ans. Né dans le 9<sup>e</sup> en 1975 rue des Martyrs.

**Philippe Cormée** (membre titulaire) : habite dans le 9<sup>e</sup> depuis 15 ans. Buraliste à Madeleine, rue Godot de Mauroy.

**Murielle Lévy** (collège des personnalités qualifiées) : dirige une société de production du 9<sup>e</sup> « Les Productions du Gollem », vient de produire un film sur Jean Jaurès. Propose un service de numérisation des vieux films pour les particuliers (notamment les habitants du 9<sup>e</sup>).

**Matthieu Lott** (membre suppléant) : habite rue des Martyrs depuis 10 ans. Sa compagne et lui sont architectes rue Milton. Ont un fils de 6 ans qui va à l'école rue Milton.

**Adeline Guillemain** (Présidente du Conseil de Quartier) : Adjointe chargée de la politique en faveur de la jeunesse, du sport, de la santé, à l'action sociale et seniors.

**Mariella Eripret** : coordinatrice des conseils de quartier du 9<sup>e</sup> depuis octobre 2014. Expérience d'un an au conseil de quartier Gambetta dans le 20<sup>e</sup> en tant qu'habitante.

⇒ Il est proposé aux membres d'envoyer une photo avec une courte description (nom, prénom, nombre d'années vécues dans le quartier, engagement associatif, etc.) de façon à réaliser un **trombinoscope** qui permettra aux membres de se connaître plus rapidement. Ce document sera publié sur le site Internet de la mairie.

## ***2) Retour sur la fête de Noël place Lino Ventura***

La Mairie du 9<sup>e</sup> et les Conseils de Quartier Anvers-Montholon et Pigalle-Martyrs ont organisé une fête de Noël place Lino Ventura le samedi 13 décembre de 16h30 à 18h30. Des tours de manège ont été offerts aux enfants, des barbes-à-papa, des popcorns et du vin chaud ont été offerts aux habitants, le tout animé par des chants de Noël interprétés par Johann Leclercq, également membre du Conseil de Quartier Anvers-Montholon.

### 3) Reliquats budgétaires

Le budget réservé aux conseils de quartier en 2014 et les reliquats de 2013 n'ont pas été dépensés dans leur totalité. Il reste donc **815,07 € en dotation de fonctionnement** et **11 310,18 € en dotation d'investissement** pour le CQ Pigalle-Martyrs.

NB : La **dotation de fonctionnement** pour chaque conseil de quartier s'élevait en 2014 à 3306 euros. Le montant est le même pour 2015. Elle peut être utilisée pour l'envoi de courrier, les photocopies, l'achat de fournitures de bureau, les frais d'impression des affiches, de tracts voire de journaux de conseils de quartier, la location (chaises, tables, sonorisation...), l'alimentation et les boissons pour un repas de quartier, etc.

La **dotation d'investissement** s'élevait en 2014 à 8264 euros. Le montant est le même pour 2015. Elle peut servir à financer des projets locaux discutés en CQ. Ex : financement de travaux de voirie (mobilier urbain, traçage au sol ...), d'espaces verts non gérés par le conseil d'arrondissement...

Les **transferts entre dotations de fonctionnement et d'investissement** ne sont pas possibles.

**Les reliquats sont transférables** d'une année sur l'autre au cours d'une même mandature.

Il est proposé aux membres du CQ d'utiliser les reliquats 2014 d'investissement pour :

1. Faire l'acquisition commune avec les quatre autres CQ d'un **radar pédagogique**.

Un radar pédagogique est un indicateur de vitesse disposé sur le bord d'une rue pour que les automobilistes prennent conscience de leur vitesse et soient incités à ralentir si celle-ci est excessive. Des mesures statistiques sont prises et permettent de déterminer s'il est opportun ou non de réaliser un aménagement (dos d'âne, chicanes, rétrécissement de chaussée, etc.).

Le radar est mobile et peut être fixé sur du mobilier existant (panneau de signalisation,...). Il sera déplacé régulièrement dans chacun des quartiers. Les membres des bureaux des CQ pourront proposer des emplacements, qui seront communiqués aux services techniques. La direction de la voirie prendra en charge les coûts de fonctionnement.

L'adjoint en charge de la voirie préconise d'en acheter un seul pour tout l'arrondissement dans un premier temps, afin de tester l'efficacité du dispositif, puis si le test est concluant, chaque CQ pourra en acheter un.

⇒ **Les membres approuvent cette proposition.**

## 2. Acheter **cinq bacs de collecte pour le recyclage des mégots**

La société Terracycle propose des services aux collectivités et entreprises pour leur permettre de recycler davantage leurs déchets. Elle travaille avec un réseau de recycleurs. S'agissant des mégots, elle fournit un bac de collecte qui, une fois rempli, doit lui être réexpédié. La société stocke les mégots en Lozère puis lorsque la quantité sera suffisante, elle procédera à leur recyclage. A Vancouver, tous les mégots sont recyclés. La matière organique est séparée de la matière plastique, la première pouvant être compostée, la seconde pouvant servir à fabriquer des objets en plastique.

Chaque CQ pourrait **offrir un bac à un commerçant** de son choix (ou à une entreprise), sur lequel serait apposé le logo du conseil de quartier. Le commerçant sera chargé de vider ses cendriers dans la boîte et de la stocker dans son établissement. Chaque bac coûte 132,30 € (grand modèle), à quoi il faut ajouter 44,71 € pour la livraison des cinq bacs.

Le 9<sup>e</sup> arrondissement serait précurseur pour le recyclage des mégots qui serait ensuite généralisé à toute la ville de Paris.

- ⇒ **Les membres approuvent cette proposition.** Ils devront aller rencontrer des commerçants, cafetiers, entreprises pour leur proposer l'idée et savoir s'ils sont volontaires. Cela permettra par la même occasion de faire connaître le CQ.

Cependant, ces boîtes de recyclage ne résoudront pas le **problème des mégots** jetés à terre. Un mégot pollue 500 litres d'eau ! Il faut installer davantage de cendriers de rue et obliger les entreprises et commerçants à en mettre dans leurs locaux. Un membre propose de collaborer avec une association d'insertion, telle que « Energies 9 », pour la collecte des mégots.

NB : A partir de janvier, une **grande campagne contre les mégots** va être lancée à l'échelle de la ville de Paris et des nouvelles poubelles avec cendriers intégrés vont être installées.

Le 9<sup>e</sup> arrondissement sera pilote pour la mise en place **de mini-cendriers de rue**.

D'autres propositions pour l'utilisation des reliquats sont faites par le bureau :

- **Enfouir les conteneurs à verre** au croisement des rues Pigalle et de la Rochefoucauld (budget d'investissement)
- Faire de la **communication sur les CQ** : messages d'appels à contributions, banderole, kakémono, plaquette d'information, T-shirts ou K-way portant le logo du CQ... (budget de fonctionnement)
- Installer des **miroirs de circulation** là où la visibilité est mauvaise
- Installer des **plaques commémoratives**
- Réaliser des **aménagements pour enfants** dans le square Alex Biscarre
- **Installer des bancs** près des arrêts de bus et Place Saint-Georges
- Acheter du **matériel pour Circul'livre**

Note post-réunion : Didier Chagnas a fait part de cette idée aux bénévoles de Circul'livre. Ils auraient besoin d'une douzaine de caisses en plastique robustes pour le transport des livres et d'étiquettes autocollantes "Circul'livre" qu'ils commandent directement à l'Association des Amis de Circul'livre.

#### 4) Budget participatif

**Budget Participatif** : Outre les dotations réservées chaque année aux conseils de quartier, il sera possible à partir de 2015 de financer des projets d'envergure parisienne ou locale grâce au Budget Participatif (BP). Ce dispositif mis en place par la Ville de Paris va permettre aux Parisien(ne)s de proposer des projets de végétalisation, d'aménagement de voirie, d'amélioration de l'éclairage, des équipements publics, etc.

Une première phase a eu lieu en 2014 : les Parisiens ont pu voter pour cinq projets sur une liste de quinze proposés par la ville. A partir de 2015, ce sera aux parisiens eux-mêmes de proposer des projets. Ils pourront inscrire leurs propositions sur une plateforme Internet du 15 janvier au 30 mars. Celles-ci feront l'objet d'une expertise technique. La liste définitive sera arrêtée en juin puis les projets seront soumis au vote de la population en septembre.

Les arrondissements volontaires peuvent consacrer jusqu'à 30% de leur enveloppe d'IIL (Investissement d'Intérêt Local). A chaque euro investi par l'arrondissement, la ville de Paris versera un euro supplémentaire.

Voir le site dédié : <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>

**Les Conseils de quartier vont être moteurs dans ce dispositif** car ils pourront proposer des projets construits collectivement et aider des associations et des individus à en élaborer. Des jurys de Conseils de Quartier vont être formés pour recevoir et conseiller des personnes pendant la « phase d'idéation ».

#### 5) Réunions du Conseil de Quartier

Deux **réunions publiques sur le Budget Participatif** auront lieu les 27 et 28 janvier. Pour le CQ Pigalle-Martyrs, la réunion sera commune avec les CQ Anvers-Montholon et Faubourg Montmartre. Elle aura lieu le **mercredi 28 janvier à 19h**. L'un des lieux proposés est le lycée Jacques Decour, avenue Trudaine.

Afin de faire émerger des projets dans le cadre du BP, il est proposé au CQ d'organiser une **marche exploratoire**. Les membres conviennent de la date du **samedi 31 janvier de 10h à 12h**.

NB : Une **marche exploratoire** est une visite de certains endroits du quartier avec des usagers (habitants, commerçants, etc.), des techniciens de la ville et des élus, en vue d'identifier des améliorations à apporter.

Chaque année, le CQ devra organiser **au moins trois réunions publiques** et tenir une **dizaine de réunions de bureau**. Les membres proposent de fixer les dates pour les deux prochaines réunions de bureau : le **mercredi 11 février à 12h30** et le **lundi 9 mars à 19h**.

La réunion du midi pourrait avoir lieu au local de **l'association « Tout Autre Chose »**. Nejb Guerbaa en est membre et pourra se renseigner. Cette association a pour but de créer du lien social entre les habitants du quartier. Elle propose des activités aux familles, des sorties, des cours d'alphabétisation, de l'accompagnement scolaire, des ateliers d'informatique, des visites aux personnes âgées ainsi qu'une table d'hôte.

A noter : Les **vœux du Maire** pour la nouvelle année auront lieu le 15 janvier pour le quartier Pigalle-Martyrs, à 19h à la mairie du 9<sup>e</sup>.

La réunion s'est terminée à 21h.